La revue municipale

Vol. 9 nº 1 - Printemps - Été 2019

L'ÉTOILE

Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**

Photo : Suzanne Malley

Les chroniques de nos services

Événements du Service des Loisirs

Camp de jour - Magicoparc

www.sadl.qc.ca | 450 224-2675

Billet de la mairesse

L'hiver. Quelle belle saison pour les skieurs qui ont été gâtés cette saison. Je ne dirais pas la même chose pour ceux qui voient à l'entretien des routes, des toits et des patinoires. Chapeau ! Cela prend du courage avec toutes les sautes d'humeur de Dame Nature et les épisodes de pluie verglaçante et de neige abondante. Le printemps arrive bientôt. Patience !

La Fête des boules de neige a été un grand succès. La glissade au cœur du village fût très appréciée. C'est à refaire au même endroit l'an prochain. Je n'avais jamais fait de traîneau à chiens et en compagnie de notre députée, madame Marguerite Blais, nous avons retrouvé notre cœur d'enfant. Quel beau moment !

Vous verrez cet été un aménagement en-dessous de l'abri-soleil au Parc Henri-Piette pour les 0 à 5 ans. J'espère voir des citoyens s'amuser avec un ballon de volleyball et des boules de pétanque sur les terrains. Des gens actifs donnent une population en santé.

La réfection de plusieurs chemins est prévue au budget et j'espère pour tous que le Ministère trouvera le moyen de refaire ou de réparer le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs jusqu'au Centre communautaire.

La Municipalité est fière d'annoncer son adhésion à la nouvelle plateforme de communications intelligente citoyenne appelée *Voilà* ! Cette plateforme est accessible via un ordinateur ou l'application mobile. En vous inscrivant, vous pourrez accéder à votre compte de taxes en ligne, à la fiche de votre propriété, à l'horaire des collectes des matières résiduelles, etc. Ce service sera disponible sous peu, nous vous invitons à surveiller notre site internet.

La Fête nationale sera célébrée le dimanche 23 juin au Parc Henri-Piette, nous vous y attendons en grand nombre !

Je m'en voudrais de ne pas souligner la semaine des bénévoles. Plusieurs activités municipales n'auraient pas lieu si les bénévoles ne nous soutiendraient pas. Merci pour votre grand cœur. Plusieurs organismes n'attendent que votre implication, il y a toujours un organisme qui correspondrait à votre profil.

Bon printemps !

Monique Monette Laroche

CONSEIL municipal

Monique Monette Laroche, mairesse
mairie@sadl.qc.ca

Jean Sébastien Vaillancourt
Conseiller du district #1
jsv.sadl@gmail.com

Serge Grégoire
Conseiller du district #2
serge.gregoire99@gmail.com

Luce Lépine
Conseillère du district #3
llepine.sadl@hotmail.com

Normand Lamarche
Conseiller du district #4
nlamarche.sadl@gmail.com

Catherine Hamé-Mulcair
Conseillère du district #5
catherinehamemulcair@gmail.com

Sylvain Harvey
Conseiller du district #6
sylvainharveysadl@gmail.com

Administration

Nouveau service de taxation Voilà!

Le Service de la taxation désire vous rappeler que le deuxième versement des taxes municipales 2019 est dû le **6 juin 2019**. De plus, surveillez attentivement les nouveautés au sujet de la Municipalité puisque d'ici peu celle-ci deviendra une ville intelligente et numérique. La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs implantera le portail Voilà ! Étant déjà utilisé par plusieurs villes et municipalités, Voilà ! permet d'accroitre l'offre numérique des services directs aux citoyens.

En quelques mots, la plateforme Voilà ! est une façon moderne d'avoir accès aux informations de votre propriété et celles concernant la Municipalité.

Cette plateforme vous permet l'accès en tout temps à votre compte de taxes, votre fiche de propriété, confirmation de taxes à jour (notaires, etc.), avis d'évaluation, horaire des collectes des matières résiduelles, possibilité de paiement en ligne, calendrier d'évènements et inscription aux activités. **Voilà ! est tout simplement une façon plus facile et efficace de desservir la population.**

Travaux publics

Le Service des Travaux publics sera très occupé pendant la saison estivale 2019. Plusieurs travaux de réfection de chemins sont prévus :

- Continuer les travaux (terminer l'excavation et l'asphaltage) sur le chemin Sainte-Anne-des-Lacs entre le chemin des Oliviers et le numéro d'immeuble 1018, Sainte-Anne-des-Lacs;
- Asphalter la partie en gravier du chemin des Œillets;
- Refaire la fondation et l'asphaltage des chemins suivants :
  - des Cèdres; à partir du numéro d'immeuble 225 jusqu'au bout;
  - des Colibris, à partir de l'intersection du chemin des Chêneaux jusqu'au bout;
  - différentes parties du chemin du Bouton d'Or et finalement le chemin du Sommet, à partir du chemin des Nations jusqu'au numéro d'immeuble 979, du Sommet.
- Finaliser le stationnement au 300 chemin Filion;
- Créer le lien routier entre le chemin des Libellules et le chemin des Merises;
- Réparer des surfaces asphaltées;
- Améliorer la partie municipalisée du chemin des Capelans.

Plusieurs travaux d'entretien sont aussi prévus, entre autres :

- Le balayage des chemins;
- Le lignage des chemins;
- La réparation de la signalisation;
- Le nettoyage des fossés;
- Le fauchage des bordures de chemins;
- L'entretien des édifices municipaux;
- L'entretien des parcs

Besoin de terre de remblai?
Si vous désirez obtenir gratuitement de la terre de remblai, faites une demande par le biais de notre site internet au www.sadl.qc.ca section vie citoyenne / voirie ou contactez le Service des Travaux publics au 450 224-2675, poste 228. Les demandes sont priorisées en fonction des distances de transport.

Sécurité publique et incendie

AU PRINTEMPS, LA VIGILANCE NE DOIT PAS S'ENVOLER EN FUMÉE...

« Les risques sont essentiellement liés à l'activité humaine. Les divers brûlages des résidents provoquent généralement près de la moitié des incendies combattus avant la fin mai. »

« Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence, de votre chalet ou celui du voisin. »

La société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) invite donc tous les citoyens à faire preuve de vigilance, lors de leurs activités printanières. *Avant d'allumer, contactez votre municipalité!*

Organisme et implication citoyenne

Inf-Eau.....ABVLACS vous informe

À NOTER: **Assemblée générale annuelle et Conférence le samedi 8 juin de 9 h à 11 h 30 au Centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs**

Lors de cette journée, l'ABVLACS s'engagera à vous expliquer les schémas et les données des analyses d'eau des lacs que vous trouverez, dès maintenant, sur notre site internet : abvlacs .org

Des réponses aux questions concernant nos lacs :

- Le niveau trophique ?
- L'indice de la santé de votre lac?
- Et le niveau de phosphore?
- La concentration de chlorophylle est-elle un élément d'importance?
- Qu'en est-il de la concentration de carbone organique?

Pour répondre à ces questions, nous prendrons comme modèle le lac Marois, lac ayant la plus grande superficie de la Municipalité. Nous analyserons ses données et aurons, ainsi, un aperçu de sa santé. Dorénavant, il vous sera plus facile d'interpréter les données relatives à votre lac et ainsi, vous donner des résultats concrets.

Vous avez le goût de vous impliquer dans un projet spécifique de l'ABVLACS?

- Vous promener en chaloupe pour faire les tests d'eau et les **analyses de transparence**?
- Aider à améliorer notre site internet? Notre page Facebook?
- Écrire des articles pour le Journal des citoyens?
- Aider à formuler des projets sur l'environnement pour les enfants dans les camps de jour?

Toutes les équipes ont beaucoup de plaisir et c'est valorisant de savoir que nous aidons à améliorer l'environnement à Sainte-Anne-des-Lacs !

Consultez toujours abvlacs.org et Facebook

Table des aînés de la MRC des Pays-d'en-Haut

L'ordi est-il essentiel à notre vie?

L'omniprésence de *Big Brother* est très préoccupante. Quelle est la juste valeur de notre vie privée en regard des traces que nous laissons sur Internet en utilisant nos cartes de crédit et de débit, nos cartes de fidélité, nos recherches et nos achats en ligne, sans oublier les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter et Instagram? Dans ce monde électronique, les aînés sont les cibles préférées des fraudeurs et intimidateurs. Nous sommes facilement prêts à aider et notre naïveté entraîne une générosité « sans fonds ».

Saviez-vous que 40 % des Canadiens ne possèdent pas de cellulaires et 30 % n'ont pas Internet. Peut-on vivre sans les deux? La réponse est définitivement positive, ils sont fonctionnels et heureux. Par contre, l'entourage peut avoir des réactions inattendues et offensantes à l'occasion. Ce choix ne se fait pas par ignorance ni par analphabétisme informatique mais en répondant à la question : quels sont mes vrais besoins ?

Quand les personnes de 70 ans et plus se prennent en main et arrêtent d'avoir peur en prenant des cours d'initiation à l'ordinateur pour pouvoir mieux communiquer avec leurs enfants et petits-enfants, pour briser le cercle vicieux de la solitude, retrouver d'anciens amis et s'informer sur l'actualité; ils vivent selon leur réalité et comblent leurs besoins. L'humilité nous confirme qu'il n'y pas d'âge pour apprivoiser une technologie qui a changé le monde.

Si vous avez le goût de vous y mettre, chaque bibliothèque municipale, services de loisirs, FADOQ, RIAQ et plusieurs résidences offrent des cours d'initiation à l'informatique. Faites-vous confiance ! Malgré les concessions que nous devons faire sur notre vie privée, ça ouvre les horizons...Pour référence, consultez le répertoire des 55+ à votre hôtel de ville.

Comité de communication – Table des aînés

Organisme et implication citoyenne

Connaissez-vous ce que fait le Club Optimiste? C'est un organisme composé d'une trentaine de membres de tous âges qui désirent s'impliquer positivement auprès des jeunes de notre communauté.

Pour information ou inscription contactez Stéphanie Duval au 514 715-8734

Club Optimiste
Sainte-Anne-des-Lacs

Collecte de sang du Club Optimiste le samedi 17 août de 9 h 30 à 15 h

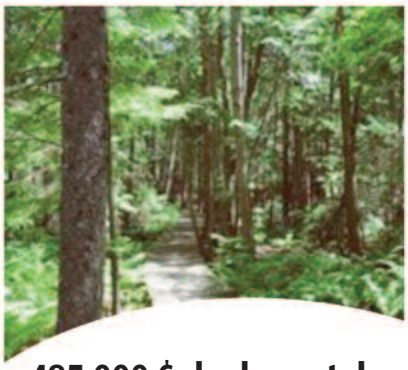

HÉRITAGE
PLEIN AIR DU NORD

485 000 $ de dons et de subventions reçus depuis 2015.

Héritage Plein Air du Nord c'est :
Un organisme de conservation qui a pris son envol officiellement en 2015. Héritage Plein Air du Nord est un organisme à but non lucratif qui regroupe des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs et de Prévost intéressés à protéger un secteur d'environ 2 kilomètres carrés mitoyens aux deux municipalités.

Le Territoire :
Le magnifique ruisseau Marois, exutoire du lac Marois, parcourt la vallée au centre du site et traverse un vaste milieu humide dont la valeur écologique est très élevée avant de rejoindre le lac Blondin à Prévost.

Notre Mission :
Protéger des sites naturels pour contribuer au maintien de la biodiversité ainsi que pour assurer un accès à la nature à la population, pour la pratique d'activités sportives, éducatives, récréatives ou sociales.

Pour nous connaître davantage ou pour faire un don :
www.heritagedunord.org

SOUPE ET COMPAGNIE DES PAYS-D'EN-HAUT

La soupe populaire de Saint-Sauveur en collaboration avec l'Amicale des aînés et la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs vous invite à venir partager un bon repas complet dans une ambiance conviviale. Contribution volontaire de 6 $. Deux repas seront offerts avant l'été, soit les mercredis 1er mai et 5 juin. Vous êtes invités dès 11 h 30 au Centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs. Cette activité s'adresse à tous. Pour toute information, contactez Yolande Fortin, 450 224-1982 ou le Service des Loisirs, 450 224-2675 poste 225.

LIGUE DE Pétanque

Début de la pétanque : 11 juin 2019 dès 18 h 30 au Parc Henri-Piette
Besoin de capitaines.
Pour toute information, contactez André Beaudry, 450 224-5347

LIGUE DE balle molle POUR HOMMES

Les lundis de 19 h à 21 h de mai à septembre. Coût : 140 $.
Infos ou inscription : Luc Larocque 450 224-3072. Date de débuts des matchs à voir en fonction de l'ouverture du terrain.

FESTIVAL TOURNANT AMOUREUX DE LA DANSE

Amoureux de la danse, le Festival Tournant tiendra sa troisième édition à Sainte-Anne-des-Lacs du 30 août au 1er septembre 2019!

Cette année :

- Une soirée partagée regroupant plusieurs courtes chorégraphies;
- Des ateliers pour danseurs amateurs à professionnels;
- Un spectacle extérieur, une expérience incroyable au lever du jour!;
- Un porte-parole national;
- Une compagnie de danse de Vancouver;
- Une soirée swing et une soirée tango;
- Une rencontre avec les artistes;
- De la nourriture, de l'alcool et de la musique pour rendre l'expérience agréable et complète.

Rabais de 10 % pour les résidents de Sainte-Anne-des-Lacs. Lancement de la programmation à venir!

Caroline Dusseault,
Directrice du
Festival Tournant
514 264-8004
diffusion@corpschorus.ca
www.corpschorus.ca/festival-tournant/
Facebook : Festival Tournant

FESTIVAL TOURNANT

Loisirs

Le camp de jour Magicoparc

CAMP DE JOUR MUNICIPAL CONFORME 2019 ACQ

Le *Cadre de référence pour les camps de jour municipaux* a été développé grâce à un partenariat entre l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et l'Association des camps du Québec (ACQ). Il comporte 45 balises obligatoires définissant les meilleures pratiques à adopter afin d'assurer la sécurité et la qualité de l'expérience des programmes de camps de jour municipaux. Seules les municipalités adhérentes au Cadre et visitées par un représentant de l'ACQ peuvent être reconnues conformes et afficher le logo en faisant foi.

POUR LES 5 À 13 ANS du 24 juin au 16 août 2019

(8 semaines)

CHANDAILS OBLIGATOIRES

15$ chacun, inscrivez votre enfant avant le 1er mai et obtenez le chandail du Camp de jour gratuitement

Inscriptions :
En ligne au www.sadl.qc.ca, dès le 8 avril.
En personne dès le 22 avril.
Après le 3 juin, des frais de 25 $ seront ajoutés.
Aucune inscription le premier jour du Camp.

Déroulement des activités

7 h	Ouverture du service de garde
9 h	Début des activités
12 h 30	Dîner
16 h	Fin des activités
18 h	Fin du service de garde

Sortie les mercredis

Semaine 1 :
Activité spéciale au Camp : Kermesse
Semaine 2 :
Sortie : Centre des Sciences/Imax
Semaine 3 :
Sortie : D'Arbre-en-Arbre Mirabel
Semaine 4 :
Sortie : Glissades d'eau Super Aqua Club
Semaine 5 :
Sortie : Camp Bout-en-Train
Semaine 6 :
Sortie : 45 Degré Nord
Semaine 7 :
Sortie : La Ronde
Semaine 8 :
Activité spéciale
Camping 9-13 ans

Important : Valider l'information de votre compte sur le logiciel Sport-Plus. Plus de détails sur les spécialités au www.sadl.qc.ca, par téléphone 450 224-2675, poste 262 ou par courriel, magicoparc@sadl.qc.ca.

Documents requis
- Preuve de résidence
- Carte d'assurance maladie de l'enfant
- Nº d'assurance sociale de la personne réclamant les frais de garde
- Deux paiements par chèque. Un daté du jour de l'inscription et l'autre en date du 3 juin 2019.

Modalités de paiement
Premier versement lors de l'inscription; deuxième versement trois semaines avant le début du Camp de jour, soit le 3 juin. **Votre enfant sera inscrit officiellement sur réception du paiement.** **Nouveau** Vous pouvez effectuer votre paiement par carte de crédit mais seulement en ligne. Nous acceptons les chèques, l'argent comptant et les paiements par carte débit (en personne seulement). La Municipalité facturera des frais de 20 $ pour tout chèque sans provision.

Tarification pour l'été

	Enfants 5-13 ans	
Résident	Été	Semaine
1er enfant	580 $	100 $
2e enfant	470 $	100 $
3e enfant	370 $	100 $
4e enfant	270 $	100 $
Hebdomadaire		
Non-résident	110 $	110 $

Halte-garderie

Livret de 10 coupons : 56 $ (1 coupon par période, matin ou soir)
Semaine : 28 $ (payable le vendredi précédant la semaine)
Saison complète (8 semaines) : 150 $ (payable lors de l'inscription seulement)

La Fête nationale du Québec

23 juin de 14 h à 23 h

Festivités

AU PARC HENRI-PIETTE ET TERRAIN DE BALLE-MOLLE

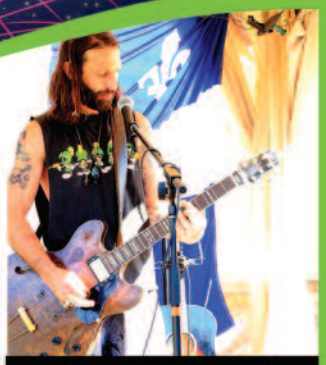

14 h	Ouverture de la fête
14 h à 19 h	Maquilleuse, jeux gonflables, photographe
15 h à 20 h	Taxi-Lune, clown
17 h à 19 h	Souper Surprise
19 h	Discours protocolaire et patriotique-Mairesse et hommage aux drapeaux
19 h 15 à 20 h 15	1ère partie du spectacle Les Tavarneux (60 minutes)
20 h 15	Feu de joie
20 h 30 à 21 h 15	2e partie du spectacle Les Tavarneux (45 minutes)
21 h 30 à 22 h	Spectacle de feux avec la fabuleuse Pyro Kabaret
22 h	Feux d'artifice
23 h	Fermeture du site

MARC-ALAIN LAVOIE

Kiosque de nourriture sur place : chips, maïs soufflé, etc. Bar sur place de 14 h à 23 h
Merci à nos partenaires : Club Optimiste, l'Amicale des aînés et le Club social des pompiers.

La Journée de la famille

En collaboration avec le Festival Tournant

Samedi 17 août 13 h À 19 h

PARC HENRI-PIETTE

13 h à 15 h
Fiesta fluo 5 à 11 ans
Hôtel de ville

13 h à 16 h
- Location d'embarcations gratuite au Parc Irénée-Benoit
- Activité « pompier d'un jour » à la caserne

13 h à 18 h
Plancher de danse ouvert pour les 1 à 5 ans

13 h à 19 h
Méga vente de livres à la bibliothèque

15 h à 15 h 15
Présentation fiesta fluo
Hôtel de ville

15 h 15 à 15 h 45
Ciné-danse à l'hôtel de ville (film sur la danse)

16 h à 16 h 45
Danse avec bébé en écharpe

16 h à 18 h
Épluchette de blé d'Inde et hot-dogs *gratuit*

16 h 45 à 17 h 15
Déracinement, spectacle de danse

17 h 15 à 18 h 00
Atelier parent-enfant

Structures gonflables, coin poupon, maquillage et plus !!

Food truck sur place!

les journées de la culture

27 AU 29 SEPTEMBRE 2019

APPEL AUX ARTISTES D'ICI POUR UN ÉVÉNEMENT CULTUREL

Les artistes sont invités à venir exposer au Centre communautaire lors de cette grande fin de semaine.
Pour informations : Service des loisirs 450 224-2675, poste 225.

FOIRE du cadeau 2019

16-17 NOVEMBRE

INVITATION À DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

Vous êtes artiste ou vous avez tout simplement un produit à offrir pour le temps des fêtes? Vous pouvez déposer votre candidature dès le 1er mai, et ce, jusqu'au 1er août. La sélection s'effectuera au début du mois d'août. **Seuls les candidats retenus seront contactés.**

LES Artistes DES LACS

Les artistes s'affichent

Un groupe de 16 artistes en arts visuels (peinture, sculpture, photographie) ont créé à l'automne dernier le collectif : *Les Artistes des Lacs.*

Cette importante réunion de talents et d'expériences témoigne de la richesse et de la grande vitalité de la production artistique existante sur le territoire de la Municipalité.

Les objectifs poursuivis par *Les Artistes des Lacs* sont les suivants: organiser des évènements destinés à la promotion des arts visuels auprès de tous les segments de la population, des institutions de la Municipalité et de la MRC des Pays-d'en-Haut; participer aux manifestations culturelles existantes; mettre en commun nos ressources, notre expérience et nos réseaux pour soutenir la carrière artistique des membres du collectif.

Le collectif *Les Artistes des Lacs* veut par ses participations actives à la vie communautaire contribuer au renforcement du sentiment d'appartenance des résidents de Sainte-Anne-des-Lacs. Une première exposition collective est prévue pour juillet au Centre communautaire.

Celles et ceux qui souhaitent obtenir des informations et les artistes qui veulent se joindre au collectif peuvent écrire à l'adresse courriel : lesartistesdeslacs@gmail.com

Bibliothèque

450 224-2675 poste 300
http://www.mabibliotheque.ca/sainte-anne-des-lacs

Heures du conte :

Les heures du conte pour les enfants de 3 à 8 ans se poursuivront en avril et en mai.

Club de lecture estival :

C'est sous le thème des mondes imaginaires qu'aura lieu le club de lecture estival pour les enfants de 2 à 12 ans. Le club dure tout l'été du 25 juin au 27 août.

Grande vente de livres presque neufs :

Notre grande vente de livres aura lieu lors de la fête de la famille le samedi 17 août.

Tricot-thé

La bibliothèque aimerait organiser une activité de Tricot-thé – autour d'une bonne tasse de thé, les amateurs de tricot confectionnent entre autres de petits items pour les nouveaux bébés qui s'inscrivent à la bibliothèque. Vous aimez tricoter? Contactez-nous !

Le saviez-vous?

La bibliothèque est abonnée au bulletin de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut. Une ressource intéressante pour les férus d'histoire régionale.

SHGPH

Pour obtenir de l'information

sur nos activités : http://www.mabibliotheque.ca/sainte-anne-des-lacs ou biblio@sadl.qc.ca
ou 450 224-2675 poste 300

Recherche de professeurs

Vous êtes dynamique et aimez l'animation? Vous avez une passion pour la cuisine, les activités avec les enfants ou toute autre idée de cours et aimeriez la transmettre à la population? Le Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire de votre municipalité a une solution pour vous.

Le Service des Loisirs désire diversifier sa programmation de cours et voulant améliorer son service, aimerait connaître vos idées de cours ou même votre intérêt à donner un cours.

Nous recherchons des citoyens dynamiques et organisés qui apporteront passion, créativité et connaissances.

Vous devez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er juin 2019 à 16 h 30 à l'adresse courriel suivante : adjloisirs@sadl.qc.ca ou par télécopieur : 450 224-8672.

Loisirs

LOCATION D'EMBARCATIONS au Parc Irénée-Benoit

à 0,4 km de marche du Centre communautaire

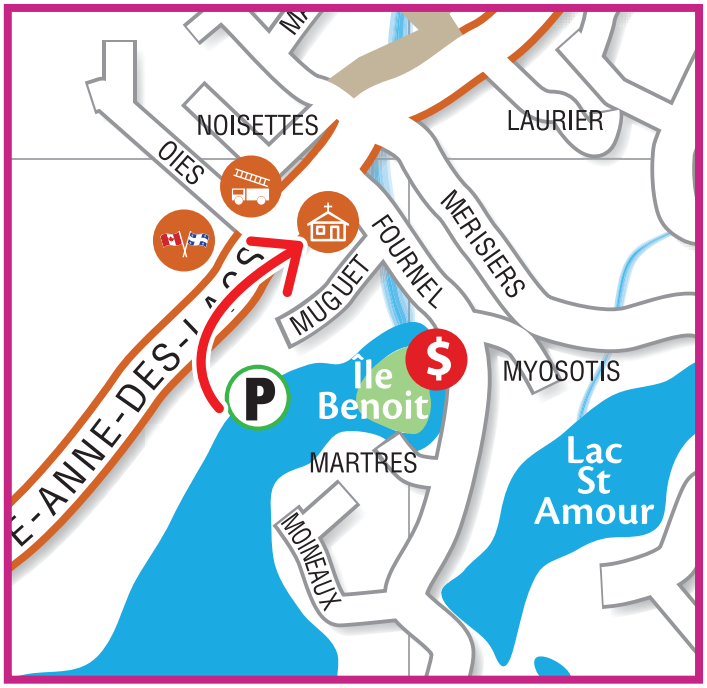

La Municipalité, dans un désir de répondre à une demande citoyenne de rendre accessible un accès public à l'eau, a décidé de travailler sur un projet pilote sur l'Île Benoit.

L'objectif principal du projet pilote d'accès à l'eau au Parc Irénée-Benoit était de permettre aux résidents permanents et occasionnels de Sainte-Anne-des-Lacs d'avoir un premier accès à un plan d'eau afin de pouvoir pratiquer des activités de plein air.

Pour une troisième année, vous aurez la possibilité de louer des embarcations et profiter du site.

Le stationnement s'effectuera dans les stationnements connexes au Centre communautaire.

Le service de location sera offert du lundi au dimanche du 23 juin au 18 août inclusivement.

Les coûts pour la location seront les suivants : 10 $/h pour les résidents et 30 $/h pour les non-résidents. Livret avantage au coût de 50 $ (10 locations de 1 heure)

*****Argent comptant seulement*****

2 cartes d'identité seront obligatoires ainsi qu'une preuve de résidence pour effectuer une location.

Les **enfants de moins de 16 ans** devront être accompagnés d'un adulte afin d'effectuer une location.

Nous demandons aux utilisateurs de **respecter l'intimité des propriétaires riverains**.

Aucune embarcation personnelle ne sera acceptée.

Bien comprendre la location des résidences de tourisme

La location à court terme

Les demandes d'information pour la location à court terme sont des demandes très fréquentes auxquelles le Service de l'Urbanisme répond. Bien que cet article vise les résidences de tourisme, d'autres types de locations à court terme sont aussi encadrés par la réglementation municipale, comme la location de gîtes. Un gîte est considéré comme une habitation, dans laquelle au plus deux chambres sont louées et des repas servis *(Règlement de zonage numéro 1001, Terminologie)*. Une résidence de tourisme, quant à elle, est plutôt un « *établissement où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'auto cuisine » (Règlement de zonage 1001, Terminologie)*. Ces deux types de location à court terme sont considérés comme des usages supplémentaires et sont encadrés par le règlement de zonage de la Municipalité.

Les résidences de tourisme

Avant de penser à louer à court terme votre résidence, il est pertinent de savoir que le règlement #1001-25-2018 est entré en vigueur le 14 août 2018 concernant spécifiquement les résidences de tourisme, autorisées à titre d'usage supplémentaire pour la plupart des habitations. Ainsi, certaines normes sont à respecter afin d'exercer cet usage.

Dans un premier temps, un contingentement des usages est appliqué. Celui-ci s'applique de deux façons soit, premièrement, un nombre maximal de résidences de tourisme est autorisé dans chacune des zones. Ce nombre est indiqué aux grilles des usages et des normes. Deuxièmement, une distance de 100 mètres doit être respectée entre deux résidences de tourisme. Cette distance est calculée à partir de la ligne de terrain. Le Service de l'Urbanisme de la Municipalité tient à jour les informations concernant la localisation des résidences de tourisme sur le territoire. Puisque le nombre de résidences de tourisme est limité sur le territoire de la Municipalité, il est important que le propriétaire communique avec le Service de l'Urbanisme pour l'informer lors de la fermeture de son établissement, donc, lors de la cessation de l'usage supplémentaire. De plus, il est permis pour un propriétaire de louer son habitation complète ou seulement son logement accessoire. Cependant, une seule résidence de tourisme par habitation est autorisée.

La demande de certificat d'autorisation

Tous les propriétaires qui désirent effectuer de la location à court terme de résidences de tourisme doivent remplir le formulaire prévu à cet effet. La demande doit être accompagnée de certaines spécifications, telles que le nombre de chambres louées, le nombre de cases de stationnement disponibles, des informations sur la capacité de l'installation septique de la résidence ainsi que d'autres informations et documents spécifiés sur le formulaire. Il est important de savoir que toutes les demandes de certificat d'autorisation seront traitées par ordre de date d'enregistrement auprès de la *Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ).*

Le bon voisinage

Effectuer de la location à court terme peut entraîner certaines nuisances sur le territoire. Afin de maintenir le bon voisinage et respecter la réglementation concernant les nuisances applicables sur le territoire de la Municipalité, il est important d'informer vos nouveaux locataires temporaires de divers aspects. En effet, un changement fréquent de clients peut causer plusieurs inconvénients aux voisins si les clients en question ne connaissent pas ce qui est prohibé sur le territoire. Quelques informations sont pertinentes à transmettre à vos occupants temporaires comme de porter attention au niveau de bruit, qui ne devrait en aucun temps *« troubler la paix, la tranquillité, le confort, le bien-être du voisinage » (Règlement concernant les nuisances)*. Pour les locataires temporaires propriétaires de chien(s), ceux-ci doivent être maintenus en laisse dans les lieux publics et des dispositions doivent être prises afin qu'il soit impossible pour les chiens de sortir des limites du terrain. Attention aux aboiements ! En ce qui concerne les loisirs extérieurs, sur tout le territoire de la Municipalité, les véhicules de loisirs tels que les véhicules tout terrain, VTT ou motocross sont prohibés. Aussi, pour les résidences riverains, il est suggéré de fournir à vos clients des embarcations pour profiter des plans d'eau. Dans la situation où un client apporte sa propre embarcation, celui-ci doit être informé de la nécessité de nettoyer toute embarcation et accessoires nautiques avant la mise à l'eau. Il faut éviter la propagation de plantes aquatiques exotiques envahissantes et maintenir la qualité des plans d'eau. Surtout avertir les locateurs de ne pas tondre la rive, de respecter cette zone naturelle assurément en croissance.

Finalement, les propriétaires de résidences de tourisme ont plusieurs responsabilités. Des responsabilités vis-à-vis la Municipalité, en plus d'être responsables d'informer leurs locataires temporaires sur la réglementation municipale concernant les nuisances. Ainsi, suite à la prise en considération de tous ces éléments, tous pourront profiter d'un bel environnement naturel et paisible pour la saison estivale.

Petit jeu estival des bonnes pratiques environnementales

Êtes-vous prêts ???

Les eaux usées, je m'en occupe !

- Je fais vidanger ma fosse septique régulièrement ☐
- J'ai un contrat d'entretien pour mon système Bionest, Écobox, Écoflo, Enviroseptic ☐
- Je fais remplacer mon vieux puisard désuet par un système aux normes (1) ☐

L'eau, c'est la vie !

- J'économise l'eau potable en installant des robinets et toilettes à faible débit (2) ☐
- J'installe un baril récupérateur d'eau sous une gouttière ☐
- Je n'arrose pas mon gazon (ou mon asphalte !!!) avec l'eau du puits ☐

Mon lac, je le veux en santé !

- Je maintiens une bande riveraine naturelle au bord du plan d'eau (3) ☐
- Je suis sensibilisé aux espèces exotiques envahissantes ☐
- Je garde l'aspect naturel du littoral ☐

Le couvert forestier, j'y tiens !

- Je demande mon permis pour abattre un arbre ☐
- Je remplace toujours l'arbre abattu (4) ☐
- Je conserve des arbres morts sur mon terrain (5) ☐

Mon beau gazon vert...

- Je n'utilise ni pesticides ni engrais sur mon gazon (6) ☐
- Je pratique l'herbicyclage et le feuillicyclage ☐
- J'utilise des semences indigènes variées pour avoir un gazon résistant ☐

Les vidanges, c'est chose du passé !

- Je recycle et je composte (7) ☐
- Mon bac noir est quasiment vide à chaque collecte ☐
- J'apporte le polystyrène (numéro 6) à l'Écocentre Saint-Sauveur ☐

Vous l'aurez compris ! Sous un aspect ludique et humoristique, c'est finalement à chacun d'entre nous d'essayer de s'améliorer pour maintenir une belle qualité de notre environnement !

Un peu d'explications maintenant !

(1) Un puisard, c'est un système artisanal qu'on ne peut plus installer depuis 1981. C'est peu dire sur son inefficacité à traiter les eaux usées ! La Municipalité a donc adopté le 13 août 2018 le règlement numéro 442-2018 concernant le remplacement des puisards. Les propriétaires concernés sont invités à contacter le plus rapidement possible le Service de l'Environnement pour un accompagnement personnalisé. Pour en savoir plus :

https://www.sadl.qc.ca/vie citoyenne/environnement/sol/

(2) Voilà une façon simple d'économiser l'eau potable et en même temps de diminuer la quantité d'eau à traiter dans l'installation septique ! Les robinets et pommes de douche à faible débit vous feront en plus économiser sur votre facture d'eau chaude ! Alors, pourquoi se priver de technologies efficaces et performantes? Pour en savoir plus :

https://www.sadl.qc.ca/vie-citoyenne/environnement/eau/eau-souterraine/

(3) La bande riveraine c'est le bouclier des lacs ! Le maintien d'une bande riveraine naturelle et conforme permet de limiter le ruissellement et l'érosion des sols. C'est une zone tampon qui filtre les contaminants avant qu'ils n'atteignent le lac, le cours d'eau ou le milieu humide. C'est aussi une zone de transition d'une grande richesse floristique et faunique. Alors n'oublions-pas : la rive n'a pas besoin d'entretien, elle pousse toute seule ! Pour en savoir plus :

https://www.sadl.qc.ca/vie-citoyenne/environnement/eau/bandes-riveraines/

(4) L'abattage d'un arbre peut être rendu nécessaire en raison de son dépérissement ou de sa situation proche d'un bâtiment, avec les risques que cela implique. Le remplacement de l'arbre (à un autre endroit) est la meilleure façon de conserver la beauté naturelle des terrains et le couvert forestier. Un feuillu planté au sud vous protègera des ardents rayons du soleil estival et climatisera naturellement votre maison. Au nord, les épinettes formeront des haies brise-vent qui freineront les vents hivernaux! Pour en savoir plus :

https://www.sadl.qc.ca/vie-citoyenne/environnement/flore/

(5) Un arbre mort grouille de vie ! Les arbres morts appartiennent à un écosystème forestier en bonne santé et leur présence est indispensable pour la sauvegarde de la biodiversité. Saviez-vous qu'au Québec, les arbres morts, qu'ils soient debout (chicots) ou au sol (débris ligneux) sont utilisés par quelque 63 espèces d'oiseaux, 17 espèces de mammifères, 8 espèces d'amphibiens et 6 espèces de reptiles, notamment pour la reproduction, pour le repos ou pour l'alimentation !
(source : Lang Y., Perreault G. et C. Dion. 2015. Conservation des chicots et des arbres sénescents pour la faune – Les chicots, plus de vie qu'il n'y paraît. Regroupement Québec Oiseaux, Montréal, 35 pages.).
Pour en savoir plus :

https://www.sadl.qc.ca/vie-citoyenne/environnement/flore/saine-gestion-des-petits-boises-prive/

(6) Le règlement numéro 422-2017 sur l'utilisation des pesticides et fertilisants en prohibe l'usage. Il existe d'autres alternatives naturelles pour avoir un couvre-sol vert. Laissons les gazons de golf aux golfs et attardons-nous sur la beauté d'un gazon rustique et sans entretien ! L'herbicyclage consiste à laisser le gazon déchiqueté sur le sol ce qui enrichira naturellement votre pelouse en azote. À l'automne, le feuillicyclage consiste à broyer les feuilles avec la tondeuse et les laisser sur place ! Pour en savoir plus:

https://www.sadl.qc.ca/vie-citoyenne/environnement/sol/

(7) Le recyclage et le compostage (composteur domestique et/ou bac brun) ont réduit drastiquement les matières résiduelles envoyées à l'enfouissement. Il en résulte directement une augmentation des redevances versées par le gouvernement et une baisse des taxes sur les ordures ménagères. Quant au polystyrène numéro 6, les plus motivés pourront l'apporter à l'Écocentre de Saint-Sauveur ! Pour en savoir plus :

https://www.sadl.qc.ca/vie-citoyenne/environnement/matieres-residuelles/

Pelouse naturelle pourquoi es-tu la meilleure?

Conseils pour obtenir et conserver une pelouse naturellement saine
Votre santé et votre terrain le méritent bien !

Pendant les périodes de sécheresse, une pelouse ralentit son métabolisme et devient JAUNE; pas de panique elle ne meurt pas. Dès la prochaine pluie elle reprend sa croissance tout en VERT comme si de rien n'était !

Vivement le jardinier paresseux; pas besoin de ramasser les résidus de tonte. En pratiquant l'herbicyclage (l'herbicyclage est un mariage des mots « herbe » et « recyclage » qui signifie tout simplement le recyclage de l'herbe. L'herbicyclage consiste donc à laisser l'herbe coupée de la pelouse sur le terrain).

Cela réduit les besoins en eau du terrain, favorise la santé du sol, réduit le volume des déchets et les microorganismes et les bactéries, et les champignons présents dans le sol recyclent ces rognures en décomposant les brindilles en éléments nutritifs qui apportent le plus grand bienfait aux racines et à la repousse de votre pelouse.

L'herbe coupée laissée sur place remet l'azote et les autres éléments nutritifs dans le terrain et, comme l'herbe contient de l'eau à plus de 90 %, l'herbe coupée est une source importante d'humidité pour votre terrain; en considérant aussi la rosée et cette bonne humidité au sol votre terrain s'autorégule en arrosage.

Une pelouse dense et en santé permet de réduire le ruissellement de l'eau des pluies/ des orages en plus de prévenir l'érosion.

Elle abrite un écosystème diversifié et essentiel à la chaîne alimentaire. Des chercheurs ont dénombré plus de 34 000 individus appartenant à une soixantaine d'espèces d'arthropodes, comme les insectes, sur une pelouse naturelle de 3 000 m2 . Ces bonnes bibittes mangent la microfaune non désirées. Bonne nouvelle : il n'y a que deux groupes d'insectes dits nuisibles ; les insectes ravageurs des racines (vers blancs, pyrale des prés) et les insectes ravageurs des tiges et du feuillage (punaise velue). Notez bien qu'il n'y a pas de problèmes de vers blancs à Sainte-Anne-des-Lacs. Par ailleurs, une pelouse en santé peut supporter la présence d'un certain nombre de parasites sans trop d'inconvénients. Donc, soyez tolérants et rassurés car les oiseaux, les mouffettes et les autres prédateurs les mangeront tous sans que vous ayez à intervenir.

Une pelouse naturelle produit de l'oxygène; cela procure une vraie bouffée d'air frais et améliore la qualité de l'air qu'on respire.

En plus de vous faire économiser du temps passé à tondre la pelouse, le recyclage de l'herbe coupée laissée sur place augmente la durabilité et la qualité de votre pelouse.

Il est faux de penser que les résidus de gazon peuvent nuire à l'aspect esthétique du gazon. Il faut éviter de tondre lorsque le gazon est humide en surface.

La pelouse doit être tondue à une hauteur d'environ 7 cm (3 pouces) mais jamais moins de 4 cm (1,5 pouce) aidant le bas de la pelouse et le sol à conserver son humidité. Un tel entretien vous assure une pelouse vigoureuse, élimine les semis de l'herbe à puce, de l'herbe à poux ou les herbes indésirables voulant s'y installer et se propager.

Aussi pour gagner du temps réduisez la superficie de tonte près de la base des troncs des arbres en laissant une zone d'environ 1 à 3 mètres autour d'un ou plusieurs arbres. Durant la belle saison, vous verrez pousser des fleurs incroyablement variées et colorées. Apprenez à les distinguer au fil de l'été. Vous aurez un bouquet de fleurs en continu; cela embellit la vie et un terrain. En plus, ce petit coin sera de plus en plus animé par une biodiversité ailée surprenante. Du même coup, les bases des troncs et les racines en surface de vos arbres seront protégées de la lame de la tondeuse.

Une pelouse naturellement saine est plus économique à tous les niveaux et vous l'aurez deviné - plus écologiquement adaptée à notre milieu de vie.

Comme déjà mentionné, l'herbe coupée fraîche est une matière verte qui fournit de l'azote. L'herbe coupée séchée est une matière brune qui fournit du carbone. Le carbone et l'azote sont deux éléments nécessaires au succès du compostage qui nourrit naturellement votre pelouse. L'herbe coupée peut aussi être utilisée comme paillis autour des arbres, des arbustes et des légumes afin d'enrichir et d'humidifier le sol. Aussi, ajoutez les feuilles mortes comme paillis sur la pelouse à l'automne. Les feuilles mortes sont une autre excellente source d'éléments nutritifs pour le sol.
OUPS! Là on est rendu en automne ici est le numéro printemps-été 2019 !

Surtout, une pelouse naturellement saine est le meilleur endroit pour s'étendre et profiter de l'été considérant que vous avez maintenant plus de temps pour vous prélasser!

HÔTEL DE VILLE

773, Chemin Sainte-Anne-des-Lacs
Sainte-Anne-des-Lacs Qc J0R 1B0
450 224-2675
www.sadl.qc.ca

Monique Monette Laroche, mairesse
450 224-2675, poste 258
mairie@sadl.qc.ca

Jean-François René, directeur général
450 224-2675, poste 223
d.g@sadl.qc.ca

Alain Grégoire, directeur du Service de la sécurité publique et incendie
450 224-2675, poste 227
directeurssi@sadl.qc.ca

Jacqueline Laporte, directrice du Service de l'environnement et de l'urbanisme par interim
450 224-2675, postes 226 et 260
jlaporte@sadl.qc.ca et c.lavigeur@sadl.qc.ca

Pierre Perron, directeur du Service des travaux publics
450 224-2675, poste 228
travauxpublics@sadl.qc.ca

Stéphanie Lauzon, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
450 224-2675, poste 225
loisirs@sadl.qc.ca

Bibliothèque
450 224-2675, poste 300
biblio@sadl.qc.ca

Camp de jour
450 224-2675, poste 301

L'ÉTOILE

Conception graphique et impression : Caméléon Publi-Design

Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**

www.sadl.qc.ca | 450 224-2675

Imprimé sur papier Cascades Rolland Opaque